

Enfin, pour terminer cette rapide esquisse, dirons-nous ce que devint cette terre si voisine de nous, à qui les Villeroy avaient attaché leur nom de Neufville ? Là nous retrouvons encore l'effet des révolutions. L'archevêque Camille en avait légué la jouissance à son neveu le maréchal, et la propriété au fils de ce dernier, qui fut le troisième duc de Villeroy. En 1738, par suite d'arrangements de famille, le quatrième duc de ce nom céda Neufville à sa sœur, l'aimable duchesse de Boufflers, remariée plus tard au maréchal de Luxembourg et morte fort âgée, en 1787. Ce riche domaine passa à son unique petite fille, la douce et sage Amélie de Boufflers, femme de ce brillant duc de Lauzun, plus connu sous le nom de Biron, et mort sur l'échafaud révolutionnaire, après une carrière agitée où il y a beaucoup à blâmer. Bientôt survinrent les plus douloureuses épreuves de notre cité. Quand Lyon fut transformé en Commune-Affranchie, Neufville aussi fut débaptisé, et reçut l'abominable nom de Marat-sur-Saône. Que devenait pendant ce temps la malheureuse Amélie de Boufflers ? Aux approches du danger elle émigre d'abord ; rentrée en France, elle est arrêtée, puis élargie, bientôt rejetée en prison, et enfin décapitée six mois après son mari. Une lugubre tradition plane sur la mémoire de cette femme infortunée : sa mort fut, dit-on, le résultat d'une erreur, et c'était un autre nom qui devait figurer sur les listes de proscription.

La duchesse de Biron ne laissait pas de postérité, et Neufville échut par héritage à une branche collatérale des Boufflers qui, en 1816, vendit le château dépouillé de son ancienne splendeur, ainsi que la plupart des domaines, à l'exception toutefois de celui de Bussiges. Le dernier rejeton de cette famille illustre est mort à Auteuil, il y a peu d'années, après avoir passé de l'opulence à la médiocrité. En 1858, vous avez pu, Messieurs, voir sur les murs de